

**Linguistic Economy and Inference of Riffian Idiomatic Expressions:
A Case Study of the Ait Ouriaghel Dialect**

PhD. Najah BOUCHAO; Dr. Samia BELHAJ

Faculty of Letters and Humanities Sais,
Sidi Mohamed Ben Abdellah University, Fes, Morocco

Science Step Journal / SSJ

December 2023/Volume 1- Issue 3

DOI: <https://doi.org/10.6084/m9.figshare.24922197>

To cite this article: BOUCHAO, N., & BELHAJ, S. (2023, December). Linguistic Economy and Inference of Riffian Idiomatic Expressions: A Case Study of the Ait Ouriaghel Dialect. (SSJ, Ed.) Science Step, I(3), 113-131. ISSN: 3009-500X.

Abstract

This contribution aims to analyze the use of idiomatic expressions by speakers within the Rif community in their daily discourse, emphasizing their correlation with practical aspects, particularly regarding the economical utilization of language. We will deploy an in-depth contextual analysis aimed at determining the diverse elements that influence the meaning of idiomatic expressions.

This study specifically focuses on delineating the inferential aspect of Riffian idiomatic units, with a specific emphasis on the language of the Ait Ouriaghel. This approach relies on the exploration of a corpus of widely used expressions within this community, shedding light on the use of fixed expressions within the framework of speech acts inherent to the community's daily life and social interactions.

To bring this idea home, we will a) study how the Rif community applies the principle of linguistic economy in the use of idiomatic expressions, and b) examine the semantic implications of this usage on the inference of meanings. It is crucial to capture these nuances as this will permit to meticulously unravel the idiomatic dynamics of Riffian expressions, and their linguistic inference, without losing sight of the prerequisite to underscore the principle of linguistic economy concerning semantic implicatures within the Rif community.

Keywords

Idiomatic expressions - Inferential aspect – Linguistic economy – Ait Ouriaghel.

Économie Linguistique et Inférence des Expressions Idiomatiques Rifaines: Cas du Parler des Ait Ouriaghel

PhD. Najah BOUCHAO; Dr. Samia BELHAJ

Faculté des Lettres et des Sciences Humaines - Sais
Université Sidi Mohamed Ben Abdellah - Fès – Maroc

Resumé

Cette contribution a pour objectif d'analyser l'utilisation des expressions idiomatiques par les locuteurs de la communauté rifaine dans leurs discours quotidiens, mettant particulièrement l'accent sur leur corrélation avec des aspects pratiques, notamment en ce qui concerne l'usage économique de la langue.

L'approche adoptée implique une analyse contextuelle approfondie visant à déterminer les divers éléments qui influent sur la signification des expressions idiomatiques. Plus précisément, cette étude se concentre sur la distinction de l'aspect inférentiel des unités idiomatiques rifaines, en mettant l'accent sur le parler des Ait Ouriaghel.

Cette démarche s'appuie sur l'exploration d'un corpus d'expressions largement utilisées au sein de cette communauté, mettant en lumière notamment l'usage des expressions figées dans le cadre des actes de langage qui sont inhérents à la vie quotidienne et aux interactions sociales de la communauté.

Cette étude cherche à répondre à une problématique particulière : comment la communauté rifaine applique-t-elle le principe de l'économie linguistique dans l'utilisation des expressions idiomatiques rifaines, et quelles sont les implications sémantiques de cette utilisation sur l'inférence des significations ?

Répondre à ces questions semble important dans la mesure où cela offre une opportunité d'explorer la dynamique complexe entre la charge idiomatique des expressions rifaines, l'inférence linguistique et le principe de l'économie linguistique sur les implicatures sémantiques au sein de la communauté rifaine, apportant ainsi une contribution significative à la compréhension plus large des interactions langagières.

Mots-clés

Expressions idiomatiques – Aspect inférentiel– Économie linguistique – Ait Ouriaghel.

Notations de transcription phonétique

- Voyelles :
 - ✓ Pour simplifier notre transcription phonétique, nous avons adopté, dans cette recherche l'usage des trois voyelles de base /a/ ; /i/ ; /u/ ;
 - ✓ Nous avons exclu les voyelles tendues /ā/ ; /ī/ ; /ū/ ;
 - ✓ Nous employons le schwa /e/ dans les cas où nous estimons qu'il est nécessaire qu'il se manifeste ;
 - ✓ Les semi-voyelles sont désignées par les deux signes /w/ ; /y/.

- Les consonnes :
 - ✓ Les labiales : /b/ ; /f/ ; /p/ ; /m/ ;
 - ✓ Les dentales : /d/ ; /d̥/ (dh) ; /ḍ/ ; /t/ ; /t̥/ (th) ; /ṭ/ ; /n/ ;
 - ✓ Les sifflantes : /s/ ; /ṣ/ ; /z/ ; /ẓ/ ;
 - ✓ Les prépalatales : /ž/ (j) ; /š/ (ch) ; /dž/ (dj) ; /tš/ (tch) ;
 - ✓ Les vélares : /g/ ; /g̣/ ; /k/ ; /ḳ/ ; /x/ (kh) ;
 - ✓ Les uvulaires : /q/ ; /ʀ/ ;
 - ✓ Les pharyngales : /ε/ ; /ħ/ ;
 - ✓ Les laryngales : /h/ ;
 - ✓ Les liquides : /r/ ; /ṛ/ ; /l/ ;
 - ✓ Les labiovélares : /k^w/ ; /g^w/.

Fiche technique

- **Problématique de la recherche** :

Comment la communauté rifaine applique le principe de l'économie linguistique dans l'utilisation des expressions idiomatiques rifaines, et quelles sont les implications sémantiques de cette utilisation sur l'inférence des significations ?

- **Importance de la recherche** :

Il s'agit d'une contribution qui offre une opportunité importante pour explorer la dynamique complexe entre la charge idiomatique des expressions rifaines, l'inférence linguistique, et le principe de l'économie linguistique sur les implicatures sémantiques au sein de la communauté rifaine.

- **Objectifs de la recherche** :

- ✓ Analyser contextuellement l'utilisation des expressions idiomatiques par les locuteurs de la communauté rifaine dans leurs discours quotidiens ;

- ✓ Envisager les mécanismes linguistiques spécifiques qui démontrent l'application du principe de l'économie linguistique ;
- ✓ Distinguer l'influence de l'usage économique de la langue sur la construction et la compréhension des significations ;
- ✓ Distinguer l'aspect inférentiel dans les expressions idiomatiques rifaines à travers les divers contextes.

- **Echantillons :**

Corpus d'actes de langage actualisant des expressions idiomatiques rifaines.

- **Méthodologie de la recherche :**

Au départ, nous avons choisi de rassembler les éléments du corpus, lequel est intégré dans le contexte de notre recherche doctorale et comprend plus de 1000 unités phraséologiques ;

Les actes de langage présentés dans cette étude ont été légèrement modifiés et ont été collectés au sein de situations réelles ;

Nous avons commencé par une introduction qui offre une brève description du domaine de la phraséologie générale, en se focalisant ensuite sur la phraséologie spécifique au parler rifain. Ensuite, nous avons présenté succinctement le cadre théorique de la pragmatique inférentielle ainsi que le principe de l'économie linguistique. Dans la partie pratique, des exemples ont été présentés pour faciliter la compréhension du principe de l'économie linguistique en lien avec les inférences linguistiques. Cette section inclut également des situations de communication illustrant l'utilisation des expressions idiomatiques rifaines. En conclusion, une synthèse des résultats clés issus de cette étude est présentée, mettant en lumière les principales conclusions de la recherche.

Nous avons choisi de procéder à une analyse contextuelle des actes de langage impliquant des expressions idiomatiques, largement utilisées au sein de la communauté rifaine. Notre focalisation se porte sur l'analyse des éléments contextuels, considérés comme des éléments essentiels conduisant à l'interprétation des significations.

Introduction

Les unités phraséologiques¹ (UP) ont suscité d'importants débats réflexifs depuis l'avènement de cette discipline. De nombreux chercheurs se sont engagés dans l'exploration des phénomènes linguistiques de ce domaine. Il s'agit d'une branche relativement récente² de la linguistique qui se concentre sur un aspect linguistique crucial, à savoir les séquences préfabriquées. Le figement³ linguistique est un phénomène universel présent dans toutes les langues naturelles, intégrant le lexique courant et jouant un rôle essentiel dans la communication et la production linguistique. Les recherches dans ce domaine sont prolifiques et ont abordé diverses questions soulevées par cette discipline émergente, notamment les aspects morphosyntaxiques des UP, leur traitement lexicographique, leur degré de figement, entre autres.

Par conséquent, ce domaine a suscité un vif intérêt de la part des linguistes qui l'ont abordé sous divers angles, en s'appuyant sur des approches variées, allant de l'approche stylistique de Bally (Charles, 1909), à l'approche syntaxique de Ruwet (Ruwet, 1983) et à l'approche archaïque de Guiraud (Guiraud, 1961), entre autres. De plus, des chercheurs tels que Maurice Gross (GROSS M. , 1985), Gaston Gross (GROSS G. , 1996), Gaatone (Gaatone, 1997), Martin (1997), Merji (2003), Svenson (2004), Lamiroy (Lamiroy, 2008) , et d'autres ont également contribué de manière significative à ce domaine. Leurs travaux ont mis en évidence l'importance de ces constructions figées en tant qu'éléments essentiels des langues naturelles et de leur fonctionnement, tout en proposant des critères pour l'identification de telles séquences (G. GROSS, 1996 ; J.C Anscombe, 2011).

Le parler rifain comme pour les autres langues naturelles possède dans son lexique un nombre très important d'unités phraséologiques, pour ne pas dire que la quasi-totalité des structures polylexicales du rifain sont figées. Ces unités véhiculent un système de mémoire collective relevant du culturel, de l'histoire et des fonctions même de la langue. Ces expressions sont largement employées dans la communication quotidienne, dans divers contextes discursifs pour accomplir l'expressivité, pour donner lieu aux images figurées transcendées par l'usage de la langue, en utilisant peu de mots pour dire beaucoup, tout en reflétant la sagesse de la communauté rifaine et sa façon de s'exprimer de manière élégante.

Les unités phraséologiques rifaines n'ont pas bénéficié d'études réflexives approfondies. À ma connaissance, en outre que l'analyse sémantique, les études menées sur le figement lexical et les unités phraséologiques rifaines ont porté sur la description morphosyntaxique, la description lexicale, la traduction (Moudian, 2021), etc. D'autres études ont pris en charge l'aspect

¹ Appelées aussi expressions figées, phrasèmes, collocations, locutions, etc., les unités phraséologiques désigne une série de mots qui forme une unité sémantique et grammaticale.

² Charles Bally, le précurseur de cette discipline est le premier qui a utilisé le mot "phraséologie" dans son sens linguistique en 1909.

³ Le figement est un processus supposant un passage de la liberté d'un syntagme à un autre syntagme dont les éléments deviennent indissociables et forment une autre unité entière.

symbolique des constituants des unités étudiées, notamment la symbolique des parties du corps actualisées amplement dans ces unités (ELADAK, 2006). La symbolique de l'animal, précisément actualisé dans les proverbes (Hamdaoui, 2018). D'autres ont tenté de comparer les unités phraséologiques des différentes langues, notamment l'arabe dialectal, le français et l'espagnol (ELADAK, 2016), et même la question terminologique (ELADAK, 2018)

Cette contribution cherche à étudier des unités phraséologiques rifaines à travers des énoncés discursifs ordinaires avec l'intérêt pragmatique des locuteurs en rapport avec l'utilisation économique de la langue. L'objectif est d'analyser les différents éléments contextuels impactant la signification, en se concentrant sur la distinction de l'aspect inférentiel des unités idiomatiques rifaines, particulièrement celles du parler des Ait Ouriaghel. Pour ce faire, nous nous référons à un corpus d'actes de langage introduisant des expressions fréquemment employées par cette communauté, notamment l'utilisation d'expressions figées dans des situations communicationnelles liées à la vie et aux interactions sociales de la communauté. Cette démonstration repose sur des situations communicationnelles tirées d'interactions discursives réelles que nous avons collectées lors de divers débats, mettant en lumière l'actualisation d'expressions rifaines.

Cette étude cherche à répondre à une problématique particulière : comment la communauté rifaine applique-t-elle le principe de l'économie linguistique dans l'utilisation des expressions idiomatiques rifaines, et quelles sont les implications sémantiques de cette utilisation sur l'inférence des significations ?

Afin d'approfondir notre compréhension de cette problématique, nous nous baserons sur les questions suivantes :

- Comment les locuteurs de la communauté rifaine sélectionnent-ils et adaptent-ils les expressions idiomatiques rifaines en fonction du contexte, en particulier dans des situations de communication à caractère économique ?
- Quels sont les mécanismes linguistiques spécifiques qui démontrent l'application du principe de l'économie linguistique dans l'utilisation des expressions idiomatiques rifaines au sein de la communauté, et comment ces mécanismes contribuent-ils à optimiser la communication linguistique ?
- De quelle manière l'usage économique de la langue, en relation avec les expressions idiomatiques rifaines, influe-t-il sur la construction et la compréhension des significations, et quelles sont les implications sémantiques observées dans différents contextes d'interaction au sein de la communauté rifaine ?

À cet égard, nous supposons que :

- Les locuteurs de la communauté rifaine utilisent des expressions idiomatiques de manière spécifique et fréquente dans leurs discours quotidiens ;

- Il existe une corrélation significative entre l'utilisation des expressions idiomatiques et des aspects pratiques, en particulier dans le domaine de l'usage économique de la langue au sein de la communauté ;
- L'analyse contextuelle approfondie révélera des éléments spécifiques qui influent sur la signification des expressions idiomatiques dans le discours quotidien des locuteurs rifains ;
- La distinction de l'aspect inférentiel des unités idiomatiques rifaines sera particulièrement notable, en se concentrant sur le parler des Ait Ouriaghel ;
- Le corpus d'expressions utilisées au sein de cette communauté révélera une prédominance des expressions figées, soulignant leur importance dans les actes de langage inhérents à la vie quotidienne et aux interactions sociales au sein de la communauté.

1. Cadre théorique

Comme toutes les unités lexicales, les séquences figées ou locutions s'inscrivent dans la structuration inférentielle du lexique (Martin, 1976). Par pragmatique inférentielle, nous visons la partie de la pragmatique qui s'intéresse aux aspects non sémantiques du sens d'un énoncé et qu'il est possible d'en déduire de façon illogique (Winterstein, 2008). Autrement dit, ses structures communiquent, dans la plupart des cas, des référents non déductibles par l'analyse des éléments constitutifs des énoncés déclarés. Le signifiant n'est pas toujours l'image directe du signifié.

1.1. Qui est-ce que la pragmatique inférentielle ?

La pragmatique inférentielle est une forme de pragmatique qui se concentre sur la façon dont les locuteurs infèrent le sens des mots et des phrases dans un contexte donné. Elle se concentre sur la façon dont les locuteurs utilisent le contexte pour comprendre le sens des mots et des énoncés. La pragmatique, en général, s'intéresse aux éléments du langage dont la signification ne peut être comprise qu'en connaissant le contexte de leur emploi. Elle étudie les termes et les procédures qui, dans le discours de chaque individu, traduisent directement la représentation qu'il a de lui-même et du monde (Gouvard, 2020). La connaissance de quelques règles sociales est nécessaire pour inférer le vrai dit par le locuteur, le contexte dans lequel est produit l'énoncé, la façon dont on le dit, l'expression faciale que l'on affiche, etc., (Laval, 2016).

Dans notre approche définitionnelle, nous citons dans cette partie la définition du dictionnaire de linguistique, qui désigne par pragmatique : « *les caractéristiques de l'utilisation du langage (motivations psychologiques des locuteurs, réactions des interlocuteurs, types socialisés de discours, objet du discours, etc.)* (Dubois, 2002) », par opposition à l'aspect syntaxique et sémantique. La pragmatique s'est étendue aux modalités d'assertion, à l'énonciation et au "discours" pour englober les conditions de vérité et l'analyse conversationnelle (Dubois, 2002). Le dictionnaire Le Petit Robert (REY, 1986), quant à lui, accorde à la pragmatique des aspects

relatifs à l'action. Il considère la pragmatique comme étant adaptée à l'action sur le réel et qui est susceptible d'applications pratiques qui concernent la vie courante. Pour ce dictionnaire la valeur pratique est un critère nécessaire de la vérité d'une idée.

La pragmatique inférentielle nous aide à comprendre comment les locuteurs créent un sens partagé dans les interactions verbales et comment ils gèrent les ambiguïtés et les implicatures dans la communication quotidienne. Dans cette perspective, Ducrot (1996) voit qu'il existe entre certains énoncés du langage ordinaire des relations d'inférence. C'est-à-dire, si l'on admet les uns, on est forcé d'admettre les autres (DUCROT, 1996).

Moeschler (1998) signale que les inférences ne sont pas basées sur des conventions sociales, mais sur des croyances (Moeschler, 1998). Il propose, à cet égard, des propriétés pour les inférences pragmatiques, c'est qu'elles :

- Ne préservent pas la vérité ;
- Sont annulables ;
- Sont déductives ;
- Ont pour prémisses des croyances (hypothèses contextuelles) ;
- Sont universelles, à savoir non déterminées par des conventions culturelles ou sociales.

Salah Mejri parle d'un autre type d'inférence : « *une inférence particulière spécifique aux séquences figées, potentielle* » (Mejri, 2005). Ce type d'inférence est souvent réactivé dans le discours suivant les conditions d'usage des séquences figées et les besoins des discours. « *Elle provient du dédoublement du sens des séquences (sens global et sens compositionnel) qui représente une source inépuisable de jeux dans le discours. Par une sorte d'héritage des propriétés des constituants, se construit un discours qui implique à la fois les deux significations.* » (Mejri, 2005)

2. L'énoncé rifain et le principe de l'économie linguistique

Dans le domaine financier, le terme "économie" signifie "réduire les dépenses" principalement en matière d'argent, c'est-à-dire "épargner". Il peut signifier aussi « *l'organisation de la production et de la consommation des richesses* » (NIOBEY, 1996)

L'économie dans son sens général peut être employée dans divers domaines dans le sens de réduire les dégâts, de minimiser le temps, de minimiser les efforts, etc. Dans le contexte linguistique, l'économie désigne l'usage réduit de la langue en utilisant peu de mots ou peu de phonèmes pour dire beaucoup. Selon Dubois et al (2002) : « *Le principe de l'économie linguistique repose sur la synthèse entre des forces contradictoires (besoin de communication et inertie) qui entrent constamment en conflit dans la vie des langues. Il permet d'expliquer un certain nombre de faits en phonologie diachronique.* » (Dubois, 2002)

Pour David Crystal et al (2003) l'économie est un critère en linguistique qui requiert qu'une analyse doive viser à être aussi courte et à utiliser le moins de termes possibles⁴.

Georges Mounin (2004), voit que « *« l'économie d'une langue est le résultat de l'application, à la fonction de communication, du principe du moindre effort. Ainsi, l'existence dans toutes les langues connues de deux niveaux d'articulation résulte de l'application de ce principe aux besoins illimités de la communication. »* (Mounin, 2004)

De ce fait, toutes les langues connaissent l'usage économique de la langue, dans le but de réduire les efforts et de dire beaucoup en peu de mots suivant les besoins communicationnels de chaque communauté ou de chaque individu.

L'une des caractéristiques du parler rifain et plus précisément celui des Ait Ouriaghel est l'usage économique de la langue, c'est une évolution qu'a connu ce parler depuis des siècles. La manifestation de cette économie d'usage de la langue est observée et au niveau phonologique et au niveau lexical.

2.1. Le niveau phonologique

La communauté rifaine, particulièrement Ait Ouriaghel, ignore la prononciation de quelques consonnes qui sont réalisées dans la quasi-totalité des autres parlers. Il est de même pour les voyelles les voyelles courtes /i ; u ; a/ qui deviennent tendues /ī, ū, ā/ après la suppression de quelques consonnes selon le schéma suivant :

- ✓ Les consonnes /r ; ʀ/ sont souvent ignorées : [aʀʀum] = [aʀum] (pain) ; [abrid] = [abid] (route) ; [taqʃurt] = [taqʃut] (la couche) ; [iwddar] = [iwdda] (perdu) ; [aεʀur] = [aεu] (le dos), etc. ;
- ✓ La suppression de /r ; ʀ/ implique que la voyelle qui précède ou qui suit la consonne devienne tendue : [aʀʀum] = [aʀūm] ; [abrid] = [abīd] ; [taqʃurt] = [taqʃūt] ; [iwddar] = [iwddā] ; [aεʀur] = [aεū] ;
- ✓ Ces consonnes /r ; ʀ/ peuvent réapparaître si le mot est suivi d'un suffixe grammatical ou en cas de liaison phonétique avec le mot suivant : [aʀzar] = [aʀzā] (rivière) mais suivi de démonstratif "a" = [aʀzar a] (cette rivière) ; [annaʀ] = [annā] (aire de battage) suivi d'un adjectif "amqran" = [annaʀ amqran] (grande aire de battage).
- ✓ La non-prononciation de /f/ dans quelques mots très restreints, exemple : la préposition [x] ou lieu de [xf] (sur).
- ✓ La non-réalisation de /ʀ/ qui apparaît à la finale de quelques mots, exemple : [itk̄a] ou lieu de [itk̄aʀ] (insérer) ; [iʀbba] ou lieu de [iʀbbaʀ] (rassasier, satisfaire).

⁴ Cité par : Dele Adegbooku, (2011), *De l'économie en langue ou dans le langage : une linguistique "des temps qui pressent"*, Synergies Afrique Centrale et de l'Ouest n° 4, Badagry – Lagos, p. 27

2.2. Le niveau lexical

Le parler rifain connaît, en général, l'usage massif des pronoms personnels. L'énoncé rifain contient souvent des pronoms qui remplacent le sujet ou les compléments d'objets. L'usage des pronoms s'inscrit dans cette perspective d'usage économique de la langue, ce qui donne lieu à plusieurs interprétations qui peuvent être accordées aux énoncés.

(1)

- a- [iṭṭfi t] (il l'a attrapé)
- b- [iṭṭfi t id] (il l'a attrapé lui)
- c- [iṭṭf aẓḍid] (il a attrapé l'oiseau)
- d- [iṭṭf Hamid aẓḍid] (il a attrapé Hamid l'oiseau)
- e- [iṭṭfi t Hamid] (il l'a attrapé Hamid)
- f- [iṭṭfi t id Hamid] (il l'a attrapé lui Hamid)

Dans les exemples (1 : a, b, e, f), le pronom [t] remplace un complément d'objet direct implicite, auquel nous pouvons accorder plusieurs explications, le pronom [t] peut référer à une personne, un animal ou une chose. Nous remarquons aussi dans les exemples (1 : a, b, c) que le sujet réel est latent, mais nous possédons un pronom "i" qui indique sa nature. Le sujet est affixé au verbe, qui remplace un sujet inconnu qu'on peut déduire comme [netta] (il). Dans la proposition (1-a) le sens paraît très ambigu, aucun signe ne nous indique qu'a-t-il attrapé un X. La phrase peut être reformulée comme suit : [iṭṭf X Y] (X a attrapé Y), le sujet et le complément sont anonymes, ce qui laisse couler des interprétations multiples sur le sujet et l'objet.

Tandis que dans les exemples (1 : c, d) le complément apparaît explicite [aẓḍid] (l'oiseau). L'énoncé est plus transparent dans l'exemple (1-d) puisqu'il nous fournit plus d'informations sur le sujet-actant et sur l'objet qui subit l'action du verbe. Néanmoins, dans les deux derniers exemples (1 : e, f), l'objet qui subit l'action du verbe est anonyme, remplacé par le pronom [t] qui nous donne seulement des indices sur le genre de l'objet (un objet masculin). Le contexte d'usage, alors, est un élément nécessaire pour déduire la signification des énoncés.

Prenons les exemples d'acte de langage suivants qui introduisent la séquence (1-a) :

(2)

- a- [amax indi ɬaxšbt Hamid, iṭṭfi t] (juste après qu'il a mis le piège Hamid, **il l'a attrapé**)

À travers les éléments contextuels de cette proposition (2-a), nous pouvons interpréter que Hamid a attrapé un oiseau, bien que l'objet "oiseau" ne soit pas explicite. Les éléments du contexte nous communiquent des informations supplémentaires qui nous aident à interpréter le sens. Le syntagme [indi ɬaxšbt] (il a mis le piège) explique davantage que l'objet attrapé est un oiseau. Céder le sens exact à cet énoncé exige un jeu avec les différentes d'interprétations possibles discernées par le langage en relation avec le contexte de communication. Un natif au

parler rifain déduit simplement qu'il s'agit de l'objet "oiseau", en revanche un non-natif aura, sans doute, de vrais ambiguïtés pour accorder le sens à l'énoncé.

b- [ik^wṭ as žžib, yawer. Hamid indu xs, **ittfi ṭ**] (il lui a piqué la poche, il fuit. Hamid saute sur lui, **il l'a attrapé**)

Une simple lecture de la proposition (2-b), nous octroie des informations supplémentaires que l'objet en question est un "voleur". Bien que la proposition entière ne fournisse aucun élément précis sur la nature de l'objet, les éléments du contexte renvoient d'une manière ou d'une autre à l'objet "voleur". L'insertion du syntagme [ik^wṭ as žžib] (il lui a piqué la poche) explique de plus l'objet "voleur", c'est-à-dire que l'objet attrapé par Hamid est "voleur". Ce dernier n'apparaît pas explicitement dans l'énoncé, il est remplacé par le pronom [ṭ], mais les autres éléments contextuels confirment l'objet "voleur".

Dans la même succession d'idées, nous avons remarqué, aussi, l'usage abrégé de quelques formules ou expressions, par les locuteurs natifs au rifain, particulièrement chez les âgés. Par exemple au lieu de prononcer toutes les formules dans [s ttisir] ou [beslama], au sens de "au revoir", Ait Ouriaghel utilisent [ttisi], [slama] en ignorant quelques mots tels que les prépositions.

2.3. L'usage économique de la langue et l'interprétation des sens

L'usage économique de la langue dans le parler rifain ouvre des pistes aux interprétations multiples des énoncés. Ainsi, le contexte d'usage est un élément nécessaire pour déduire le sens des énoncés. Outre le caractère figuré qui marque le discours rifain, l'usage économique de la langue suggère la présence d'une dynamique interne de la langue qui se manifeste à travers les diverses interprétations qu'on peut attribuer à chaque énoncé. L'exemple suivant peut dévoiler cette tendance de la multiplicité d'interprétations des énoncés rifains :

(3)

a- [iseħrupsi ṭ] (il l'a avalé)

L'usage de cet énoncé dans le discours ordinaire peut révéler plusieurs interprétations. [iseħrupsi ṭ] peut référer à un liquide (eau, lait, etc.) bu par une personne (X boit un liquide-Y). Cependant, dans un sens figuré, cela peut aussi renvoyer à un acte de détournement (X a falsifié Y). De plus, il peut également signifier la domination et le pouvoir.

b- [ssars nd ari s iwzan, rhiɣ ssawareɣ. Haddu ira **iseħrupsi ṭ**] (ils ont fourni du lait aux semoules, quand j'étais en train de parler. Haddu **l'avait avalé**)

Le contexte où le syntagme [iseħrupsi ṭ] (il l'a avalé) est employé a fourni des informations additionnelles sur la nature de l'objet désigné par le pronom [ṭ] dans (3-b). Il s'agit dans ce contexte de la substance [ari s iwzan] (le lait aux semoules). Contrairement à la proposition (3-a) qui ouvre plusieurs possibilités pour interpréter l'objet en question, les éléments contextuels de l'exemple (3-b) tendent à limiter ces interprétations. Le pronom [ṭ] renvoie distinctement à l'objet [ari] (le lait). Au lieu de répéter le mot [ari] dans la deuxième partie de cet énoncé [Haddu

ira iseḥrup̣s ạri], d'une manière automatique, le locuteur a remplacé le complément d'objet par son pronom résomptif [t].

Les locuteurs du rifain ont tendance à restreindre leurs efforts pour s'exprimer de manière concise. Malgré cette économie de mots, l'intercompréhension est garantie entre les interlocuteurs, et les messages circulent efficacement au sein de la communauté.

3. Aspect inférentiel des UP rifaines

Les expressions idiomatiques sont fréquentes dans nos conversations quotidiennes, elles sont stéréotypées dans la société en question et leur signification est conventionnelle (Marquer, 1994). Pour démontrer l'aspect inférentiel des UP rifaines, nous proposons des situations de communications impliquant des actes de paroles issus de discours ordinaires entre des interlocuteurs réels, mais légèrement modifiées. Les exemples des situations suivantes peuvent développer de plus le caractère inférentiel des UP rifaines :

(1) Dans une discussion entre deux personnes (A et B) parlant de leur ami Hamid, le premier (A) dit :

- A : [min ixddem Hamid gi rwax̣t a ?] (Que fait Hamid actuellement ?)
- B : [ikḳar itazzer, maskin] (il est toujours en activité, mesquin.)
- A : [igga šin wagra ?] (A-t-il fait des fortunes ?)
- B : [man agra mixf ɛssawareḍ ? **itnuquṛ i idarṇ ins** waha.] (De quelles fortunes parles-tu ? **Il tourne autour de ses pieds** seulement)

Dans cette situation, nous assistons à un dialogue entre deux amis. Le premier cherche à obtenir des informations sur son ami Hamid, qu'il n'a pas vu depuis longtemps. Au cours de cette conversation, l'expression "[itnuquṛ i idarṇ ins]" (Il tourne autour de ses pieds) est utilisée par le deuxième ami (B), mais de manière loin d'être naïve. Elle ne décrit pas une action physique de Hamid, comme "tourner autour de lui-même" ou "effectuer des mouvements sportifs", dans le contexte actuel.

L'interprétation immédiate que pourrait faire quelqu'un qui n'est pas natif au parler rifain, ou la première impression que cette expression pourrait donner, est que Hamid réalise des tours latéraux physiques. Cependant, en analysant les éléments de la communication impliqués dans cet acte de langage, nous découvrons des significations différentes de celles que l'expression semble transmettre au premier abord.

En réalité, cette expression, "[itnuquṛ i idarṇ ins]" (Il tourne autour de ses pieds), véhicule d'autres images bien distinctes de celles que les mots de la phrase laissent entendre. Elle suggère essentiellement que Hamid fait de grands efforts pour gagner sa vie, mais que ces efforts n'ont pas de récompense matérielle significative. Elle peut également signifier que Hamid hésite à atteindre directement ses objectifs ou que ce qu'il fait ne génère pas de bénéfices tangibles.

Il est évidemment conçu que le locuteur (B), en répondant à la question de son interlocuteur [igga šin wagra ?] (A-t-il fait des fortunes ?), cherche, peut-être, à dévaloriser le travail de Hamid, son intention est bien apparente en introduisant dans cette communication l'expression [**itnuquṛ i iḍarṇ ins**], souvent utilisée par la communauté rifaine pour dévaloriser le travail ou dévaloriser les qualités d'une personne donnée. L'assemblage du mot d'intensité [**waha**] à cette expression confirme l'idée de dévalorisation de Hamid.

La dernière réponse de (B), dans laquelle il a utilisé l'expression "[**itnuquṛ i iḍarṇ ins**]", implique que, malgré les efforts fournis par Hamid, son travail est insignifiant. Par conséquent, cette communication n'est pas littérale, car (B) pourrait utiliser d'autres formulations pour exprimer ses idées en réponse à la question de son interlocuteur. Par exemple, il pourrait dire : "[ur iggi bu wagra maskin]" (il n'a pas réalisé de grandes réussites, mesquin). La réponse de (B) n'est donc pas cohérente avec la question posée par (A).

Il est possible que (B) cherche à ouvrir un autre aspect de la discussion, ou bien à orienter le débat dans une direction particulière, en insinuant des critiques envers Hamid, dans le but de déprécier ses compétences ou de persuader (A) de soutenir son point de vue.

En revanche, l'usage du mot "mesquin" dans la première réponse [ikkar itazzer, **maskin**] (il est toujours en activité, **mesquin**) nous révèle des implicatures correspondant au non-dit :

- Soit (B) éprouve des sentiments sincères envers son ami Hamid, dans ce cas, sa dernière réponse vise à sensibiliser (A) à l'état de son ami Hamid et à exprimer une forme de compassion envers lui.
- Soit, qu'il utilise "mesquin" pour déprécier vraiment la vie qu'il mène. La façon dont on prononce le mot "mesquin" en Tarifit et le geste corporel, l'expression du visage, etc., qui l'accompagne démontre quasiment le vrai dit par cet acte.

La réponse de (B) cherche, aussi, passer des assertions qui affirment la vérité, pour vêtir ses réponses de prémisses de vérité sur l'état de leur ami Hamid.

La pragmatique inférentielle repose sur l'idée que la signification d'un énoncé ne se limite pas à sa forme littérale, mais dépend également du contexte de l'énoncé et des connaissances partagées entre les interlocuteurs. Ainsi, pour comprendre le sens d'un énoncé, il est souvent nécessaire de faire des inférences en utilisant ces informations contextuelles.

(2) Dans la situation que nous allons décrire ci-après, il s'agit d'un débat animé qui se produit entre une jeune mariée et sa mère. La jeune épouse exprime son mécontentement à propos de sa vie domestique et des problèmes récurrents qu'elle rencontre avec son mari.

- La maman : [min šm yuṛn tṭruḍ, a tša inu ?] (Pourquoi pleures-tu, ma chère fille ?)
- La jeune mariée : [argaz a n ḍay yuša rebbi isbuhlyay, a yemma inu] (l'homme que Dieu m'a donné, m'a rendu folle, maman).
- La maman : [min ḍam yegga əawəḍ umšum ?] (Qu'a-t-il fait encore ?)
- La jeune mariée : [aqt ʔir **ithsab idudan ins**] (Toujours, **il compte ses doigts.**)

Dans ce dialogue, nous pouvons observer que la dernière réplique de la jeune mariée est une expression figée fréquemment utilisée dans le discours rifain pour dénigrer les personnes paresseuses, ou pour se moquer de ce type de comportement. "[ithsab iḍuḍan ins]" (Il compte ses doigts) ne signifie pas littéralement que son mari est constamment en train de compter ses doigts. Au contraire, cette phrase sert à signifier que son mari ne travaille plus, qu'il est devenu paresseux. Elle exprime également son propre état de misère, une qualité de vie indésirable, ainsi que le désespoir qu'elle ressent au sein de son foyer.

L'analyse des éléments de l'énonciation nous démontre cet état de désespoir. La maman a essayé durant ce bref dialogue de savoir les causes du malheur de sa fille. Au lieu de lui expliciter davantage ces causes, la jeune fille les a résumés par cet énoncé. Cette réponse est une implicature, une sorte d'insinuation qui affirme l'état misérable qu'elle vivait. La jeune fille avait plusieurs possibilités d'expliquer les causes de son désespoir, des problèmes rencontrés avec son mari, en utilisant des énoncés plus transparents, par exemple : [ur ixeddem ši] (il ne travaille pas) / [ur tifx min xa ššex] (je ne trouve pas de nourritures), etc., cependant elle a choisi utiliser cette expression qui résume tous ses malheurs.

L'utilisation du présent pour le verbe "[ithsab]" (il compte) indique également que la personne mentionnée dans ce dialogue est toujours au chômage. De plus, l'utilisation du syntagme "[argaz a]" (cet homme) dans sa première réponse, sans dévoiler son nom, suggère un sentiment de déplaisir, laissant penser que la jeune fille pourrait ressentir de la colère envers cette alliance. Cette dernière ne lui a apporté que du malheur, et il est possible qu'elle ait été contrainte à ce mariage non désiré. Elle pourrait même envisager de réclamer, peut-être à sa mère ou à ses parents, qui ont accepté ce mariage forcé.

Un autre indice qui suggère que la jeune mariée a été contrainte à ce mariage est l'utilisation de "[n ḍay yuša rebbi]" (que Dieu m'a donnée), ce qui indique qu'elle a été forcée ou que le destin ne lui a pas laissé le choix.

Prenons d'autres exemples pour expliciter davantage le caractère inférentiel des expressions figées rifaines. Nous proposons, à ce propos, dans l'exemple qui suit, un acte de langage qui discute des faits politiques.

(3) Pendant les campagnes électorales, les candidats et les partis politiques déploient des efforts pour susciter l'intérêt des électeurs et obtenir autant de votes que possible. Cependant, une fois cette période électorale passée, les candidats ne sont souvent pas aussi déterminés à concrétiser leurs promesses électorales, du moins dans notre cas, ou à mettre en œuvre les projets qu'ils ont annoncés. Dans cette optique, nous aimerions exposer la situation suivante :

- A : [qbr ma aḍ iḍwer ḍ arays, umi ira yarzzu nfe ins, innay ekk akidi, aḍak ggeḥ zzeft tta xaḥ ṭaddat. maša xir iqqim x rkusi ur xay ieqir] (avant qu'il soit président, et quand il

cherchait ses intérêts, il m'a promis, si je vote pour lui, qu'il va goudronner la route qui mène chez moi. Dès qu'il s'assoit sur la chaise, il ne se souvenait plus de moi)

- B : [ibeddr aeban derya] (il a vite **changé la mue**)

Dans cette situation de communication, les deux interlocuteurs discutent du fait que le président de leur commune ne s'engage pas dans les missions qu'il a à accomplir. Pour donner une interprétation appropriée au dernier commentaire de (B), il est nécessaire de posséder une connaissance approfondie de la culture rifaine, qui utilise fréquemment des expressions idiomatiques basées sur des références aux animaux pour décrire diverses situations de manière imagée, dépassant ainsi les mots.

"[ibeddr aeban]" (il a changé la mue) est une expression courante dans le langage rifain. On trouve des expressions similaires dans d'autres langues, comme "retourner sa veste" en français ou "cambiar de chaqueta" en espagnol, signifiant un changement d'opinions, de paroles, de principes, de promesses, etc. Dans cette situation, l'expression "[ibeddr aeban]" est utilisée pour transmettre deux idées essentielles. La première concerne le changement de principes par certaines personnes une fois qu'elles ont atteint leurs objectifs, et la deuxième est inspirée par l'utilisation du mot "[aeban]" (la mue). Le changement de peau ou de pelage chez certains animaux implique un renouvellement de leur vie. En Tarifit, "[aeban]" désigne spécifiquement la mue des vipères. Ainsi, l'allocutaire de (A) ne se limite pas à décrire le comportement de la personne en question, mais le compare à une vipère, qui est souvent perçue comme dangereuse (les politiciens sont donc dangereux et indignes de confiance). Dans cette optique, (B) avait d'autres possibilités pour exprimer la même idée en utilisant des phrases plus simples, comme "[ur issufr awr ins]" (il n'a pas réalisé ses paroles) ou en utilisant l'expression "[ibeddr kappa]" (il a changé de veste), qui est plus légère. Cependant, il a choisi une expression concise mais très significative, répondant ainsi à un besoin psychologique de (A) tout en décrivant de manière pertinente l'acte de la personne concernée.

Du point de vue sémantique, l'expression "[ibeddr aeban]" peut revêtir diverses significations en fonction des contextes d'utilisation, dont l'une est parfaitement transparente, celle qui décrit le changement de la mue chez un reptile. Dans cette optique, l'énoncé semble davantage grammaticalisé, se conformant ainsi aux règles grammaticales du parler rifain : [ibeddr] (verbe + sujet affixé) + [aeban] (complément d'objet direct) = (VSO⁵), tout en respectant les règles sémantiques.

Cependant, l'intégration de cette expression dans un autre contexte dévie son sens vers une signification plus figurée, évoquant des idées telles que "changer ses promesses" ou "changer ses paroles", entre autres. En conséquence, on peut affirmer que les composants de l'expression conservent un sens littéral, mais son utilisation dans des contextes différents, plus ou moins ambigus, entraîne des interprétations variées, qui s'apparentent à des métaphores figées.

⁵ VSO = verbe + sujet + objet

D'un point de vue inférentiel, la relecture des éléments contextuels de l'énonciation nous permet de mieux comprendre le message sous-jacent. En partant de l'idée que prononcer un discours équivaut à chercher à influencer autrui, le locuteur initial intègre dans son énoncé l'expression "[umi ira yarzzu nfe ins]" (quand il cherchait ses intérêts). Il semble que son objectif soit, peut-être, de critiquer dès le départ ce type de personnes (à savoir les profiteurs, les arrivistes, etc.). De la même manière, l'utilisation de l'expression "[ur xay ieqir]" (il ne se souvenait plus de moi) semble viser à mettre en évidence son comportement déplorable.

A travers l'intervention du deuxième locuteur, nous supposons qu'il s'agit d'une personne taciturne, qui n'aime pas trop bavarder. Au lieu d'utiliser de longues phrases, il a préféré intervenir avec une expression courte qui synthétise les paroles de son interlocuteur en introduisant aussi un mot d'intensité [deɣya] (vite).

L'ajout du mot "[deɣya]" (vite) à l'expression "[ibeddr aɛban]" peut elle-même révéler des interprétations sur l'intention de (B) :

- Soit qu'il souhaite mettre fin rapidement à cette conversation qui ne lui convient pas. Pour comprendre cette intention, il est nécessaire de prendre en compte la manière dont il a prononcé son énoncé, son expression faciale, ses gestes et autres signes non verbaux.
- Soit qu'il confirme véritablement les paroles de son interlocuteur.

Aucun lien logique entre les constituants de l'énoncé [ibeddr aɛban] et ce qui est déduit comme interprétation par l'ensemble de l'expression. Le contexte de production de cette conversation est assez important pour retenir la signification de l'expression ou l'intention des locuteurs. Si cette expression [ibeddr aɛban] est énoncée isolément ou en attribuant un autre mot, par exemple [fiɣar ibeddr aɛban] (**le reptile** a changé la mue), l'expression aura donné lieu à une signification, peu ou prou, différente de celle inférée par ce contexte. Voire que les deux locuteurs sont des rifains, c'est-à-dire que l'intercompréhension entre eux s'établit loyalement, fondée sur des connaissances linguistiques et culturelles du parler rifain et sur leurs expériences en tant que natifs à ce parler. De plus, il est évident que le deuxième locuteur a parfaitement compris l'intention de son interlocuteur et a discerné ses émotions à l'égard du président de la commune, telles que le mépris ou le désespoir. Il a su établir des liens entre les informations fournies par le contexte afin de répondre de manière appropriée à ce que (A) cherche à entendre.

Nous saisissons à travers l'analyse des éléments contextuels que le sens attribué à l'expression [ibeddr aɛban] n'est pas littéral. Il y a un passage d'une convention de langue (Soare & Moeschler, 2013) à une convention d'usage dont on remarque des implicatures conversationnelles implicites qui sont imposées par le contexte.

Conclusion

Franz Josef Hausmann, allait plus loin, il considère que « *Tout est idiomatique dans les langues* (Hausmann, 1997) ». La langue véhicule des spécificités idiomatiques du mécanisme linguistique, culturel de chaque communauté linguistique. Pour qu'un étranger au parler rifain puisse attribuer des sémantismes exacts aux expressions citées ci-avant, il lui faut, d'une part, des connaissances culturelles et linguistiques du parler rifain, d'autre part, beaucoup de contextes et beaucoup d'exemples explicatifs pour interpréter les significations. Un locuteur natif de cette langue comprend rapidement le sens sans difficulté, car ces expressions font naturellement partie de son vocabulaire quotidien et sont ancrées dans la mémoire collective de sa communauté.

Cette contribution offre une perspective sur l'utilisation des expressions idiomatiques au sein de la communauté rifaine, en mettant en évidence leur corrélation avec des aspects pratiques, notamment dans le contexte de l'usage économique de la langue. L'approche contextuelle adoptée a permis de dégager des éléments significatifs qui influent sur la signification de ces expressions, et la focalisation sur l'aspect inférentiel des unités idiomatiques rifaines, en particulier dans le parler des Ait Ouriaghel, enrichit notre compréhension sur la richesse linguistique de cette communauté. L'exploration approfondie du corpus d'expressions utilisées souligne l'importance des expressions figées dans les actes de langage, offrant ainsi une contribution consistante à notre compréhension des dynamiques linguistiques et sociales quotidiennes au sein de la communauté rifaine.

En résumé, ce travail peut démontrer que l'utilisation d'expressions idiomatiques rifaines requiert une compréhension profonde des aspects linguistiques et culturels du parler rifain, en particulier pour les locuteurs non-natifs. Les membres de cette communauté ont une inclination naturelle à utiliser la langue de manière économique, tant sur le plan phonologique que lexical, ce qui peut rendre la compréhension des discours et des messages au sein de ce contexte culturel et linguistique assez complexe.

En somme, les expressions idiomatiques rifaines présentent une dimension inférentielle qui ouvre la voie à diverses interprétations. Bien que le contexte d'utilisation soit essentiel, il ne suffit pas à lui seul à éliminer les multiples significations qui peuvent être associées à ces expressions. Souvent, elles revêtent des sens plus figurés.

Bibliographie

- Bally, CH. (1909). *Traité de stylistique française*. Heidelberg.
- Dubois, J. (2002). *le dictionnaire de linguistique*. Paris: Larousse-Bordas,.
- DUCROT, O. (1996, mai 02). *logique et linguistique*. *Langages*(2), 3-30.
doi:<http://doi.org/10.3406/lgge.1996.2331>
- ELADAK, M. (2006). *Le figement lexical en rifain : étude des locutions relatives au corps humain*. Paris: INALCO.
- ELADAK, M. (2016). *La phraséologie en rifain et en d'autres langues : Approche comparative*. *Lacnad, Inalco*, 291-302.
- ELADAK, M. (2018). *Quelle terminologie pour désigner le figement et les séquences figées en amazighe?* *Revue des Études Amazighes*, 2(1), 107-120.
- Gaatone, D. (1997). *les formes du sens*. Belgique: collection Champs linguistiques, éd. De Boeck Supérieur.
- Gouvard, J.-M. (2020, janvier 03). *La Pragmatique: Outils pour l'analyse littéraire*. Récupéré sur hal.archives-ouvertes.fr: https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02427030/
- GROSS, G. (1996). *Les expressions figées en français*. Paris: Ophrys.
- GROSS, M. (1985). *Sur les déterminants dans les expressions figées*. Paris: Larousse.
- Guiraud, P. (1961). *Les locutions françaises*. Paris: presse universitaire,.
- Hamdaoui, M. (2018, décembre). *LES DIFFÉRENTES VALEURS SÉMANTIQUES ASSOCIÉES À L'ANIMAL AĠYUR « ÂNE » DANS LES PROVERBES D'EXPRESSION BERBÈRE (DIALECTE RIFAIN)*. (C. e. Laboratoire Langues, Éd.) *Langues et langage*, 2(2), 129-142.
- Hausmann, F. J. (1997). *Tout est idiomatique dans les langues*. ENS Editions, 277-290.
- Lamiroy, B. (2008). *Les expressions figées : à la recherche d'une définition*. *Zeitschrift Fur Franzoisische Sprache Und Literature*, 85-99.
- Laval, V. (2016). *Pragmatique, compréhension et inférences : la question de l'évaluation*. *Revue de neuropsychologie*, 49-53.
- Marquer, P. (1994). *la compréhension des expressions idiomatiques*. *L'Année psychologique* , 625-656.
- Martin, R. (1976). *Inférence, antonymie et paraphrase*. Paris: Klincksieck.
- Mathis, G. (1998). *le cliché*. Toulouse: Presses universitaires de Mirail .
- Mejri, S. (2005). *Figement absolu ou relatif : la notion de degré de figement* . *Revue des linguistes de l'université Paris X Nanterre*, 183-196.
- Moeschler, J. (1998). *La pragmatique aujourd'hui*. Points Essais, 6.
- Moudian, S. (2021). *De la traduction des expressions idiomatiques amazighes (Parlers du Rif)*. *Revue internationale de Traduction Moderne*, 114-124.

- Mounin, G. (2004). Dictionnaire de la linguistique (éd. 4ème édition). Paris: Quadrige.
- NIOBEY, G. (1996). dictionnaire analogique . Paris: LAROUSSE.
- REY, A. e.-D. (1986). le Petit Robert : dictionnaire alphabétique et analogique. Paris: les dictionnaires LE ROBERT.
- Ruwet, N. (1983). Du bon usage des expressions idiomatiques dans l'argumentation en syntaxe générative. *Revue Québécoise de linguistique*, n° 13/1, 9-145.
- Soare, G., & Moeschler, J. (2013). Figement syntaxique, sémantique et pragmatique. (OpenEdition, Éd.) *Pratiques: linguistiques, littérature, didactique*, 23-41.
doi:<https://doi.org/10.4000/pratiques.2808>
- Winterstein, G. (2008, mai). La Pragmatique Inférentielle (Contemporaine). Récupéré sur Pragmatics.dvi:
<http://gregoire.winterstein.free.fr/docs/Pres/WintersteinG-PragmaticsSEED.pdf>